



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE
GREFFIÈRE :**

Qu'une séance extraordinaire de la Ville aura lieu le **mercredi 8 juin 2022 à 19 h 30** à la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, située au 25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge.

Cette séance extraordinaire du conseil sera tenue publiquement en appliquant les règles sanitaires toujours en vigueur.

Cette séance sera enregistrée et rendue disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, au lendemain de la séance.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE CE 7^e JOUR DE JUIN 2022



Catherine Denis-Sarrazin
Greffière